



Compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2015

Présents :

Annie Buchwalter, Bernard Hostein, Marie-Hélène Le Meur, Matthias Leroy, François Lestradet

Excusés :

Vincent Cardinaux, Thierry Delacroix, Jeannine et Yves Jarlaud, Guillaume Mattone.

1. Bilan du Forum des Associations des 5 et 6 septembre 2015

Bon cru. Les gens qui se sont arrêtés au stand se sont montrés intéressés. + de visiteurs que les autres années le dimanche.

7 renouvellements d'adhésion pour 2015 ; 10 nouveaux adhérents.

Nous avons 137 adhérents au 15 septembre 2015. (+1 depuis → 138)

MM. Jobez et Bordat (élus Ville de Dole) et Mme Ledet (service transports) se sont arrêtés pour discuter de la problématique vélo avec nous.

Merci aux personnes venues tenir le stand.

2. Balade à vélo nocturne « entre chat et loup » le 26 septembre

Animation dans le cadre du WE Gourmand du Chat Perché des 25, 26 et 27 septembre.

Pierre-Yves Gavignet, guide du patrimoine, fera découvrir des lieux de Dole sur le thème culinaire (cave et cuisine de l'Hôtel Dieu ??, marché couvert, ex Palais de Justice, Visitation, statue de Pasteur dans les jardins du Cours Saint Mauris). *Modification de dernière minute : seule l'ancienne cuisine sera accessible à l'Hôtel Dieu, et l'arrêt au marché couvert sera remplacé par un arrêt place aux Fleurs, au-dessus de la rue des vieilles boucheries.*

Rendez-vous à 20h 15 au pied de la Passerelle, côté avenue de Lahr.

Encadrement du trajet par Dolàvelo.

voltigeurs (pour aller à l'avant du cortège et faciliter son passage là où ce sera nécessaire) : Thierry, Vincent, Marie-Hélène, Denis se sont déjà proposés, Guillaume est incertain (*ne pourra pas venir*) + Rémi. Il nous en manque encore 1.

présence dans le cortège : François, Marie-Christine, Joël

vélos balais : Chloé et Matthias

gardes vélos à l'Hôtel Dieu : Annie, + ?

photos : Chloé et Annie

Merci de faire connaître cette manifestation autour de vous en précisant la nécessité d'avoir un vélo avec éclairage, de bons freins, et d'être visible puisque ce sera entre chien et loup.

3. Aménagements vélo faits ou en cours

- MJC : abaissement du trottoir réalisé pour accéder au parking à vélos
- Val Fleuri : abaissement du trottoir en 3 endroits comme souhaité rue Jules Vallès
- Foucherans :
 - rue de St Ylie : le revêtement est fait, on circule à nouveau, marquage en attente de beau temps
 - le tronçon de la rue du stade ne sera réalisé qu'en 2016, faute de budget suffisant. L'itinéraire bis Gare SNCF de Dole/Foucherans n'est en conséquence pas encore finalisé.
- Gare :
 - 14 arceaux ont été installés à droite du cabinet médical de la SNCF ; ils sont peu visibles, aussi nous demandons une signalétique pour les repérer
 - le contresens cyclable devant la gare est matérialisé au sol

Merci pour ces aménagements à la ville de Dole.

Courrier au maire de Villette les Dole au sujet des 2 carrefours aménagés récemment sur la route principale traversant tout le village, pour savoir pourquoi aucun aménagement vélo n'a été fait.

L'article 20 de la loi LAURE dit ceci : « A compter du 1er janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. » (Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Version abrogée au 21 septembre 2000 de l'article 20)

Déviations vélo-route vers Solvay : une rumeur circule sur l'arrêt des travaux de cette déviation. Ils reprendront si possible en novembre, pour créer une voie cyclable là où la forêt a été défrichée en fin d'hiver pour raisons environnementales.

Le Grand Dole a voté 50.000 € de crédits pour les aménagements vélo dans l'intercommunalité en 2015. Nous souhaitons savoir s'ils ont été utilisés ; dans la négative nous nous renseignons pour savoir si cela ne viendra pas réduire les crédits 2016.

Courrier au directeur de l'Intermarché des Epenottes : lors des travaux d'agrandissement, aucun parking vélo n'a été pensé, contrairement aux préconisations actuelles en matière d'aménagement vélo.

Courrier au directeur de Colruyt : lors de la création des nouveaux bâtiments et parking, le rack à vélos - de 4 places - a été placé d'abord à l'abri vers l'accès aux caddies, puis sur le trottoir.

Protège-fils en relief vers la cabane de location de bateaux électriques sur l'EV6 : Annie va aborder la question au comité consultatif de circulation du 16 septembre, en raison de la dangerosité du système.
Réponse : la question sera traitée dans le projet global d'enterrement des fils électriques permettant aux différents bateaux de se brancher sur le quai, et de réfection de l'éclairage avenue de Lahr.

4. Campagne Bicycode

Nous envisageons une campagne pour le printemps 2016.

Ce système consiste à graver un numéro réellement unique sur le cadre du vélo, enregistré dans une base de données à laquelle la police a accès. Il permet d'identifier le propriétaire d'un vélo volé (voir PJ). Le marquage coûtera entre 5 et 10 € pour les adhérents (prix coûtant), et un peu plus pour les non-adhérents.

Pour cela nous devons soit louer une graveuse, soit en acheter une, et acheter les kits de gravage par lots (250 euros les 100 kits).

Les personnes intéressées sont donc invitées à se faire connaître afin de vérifier si la campagne peut s'organiser sans plomber nos finances, et pour être informées.

Voir avec la MACIF pour une éventuelle demande de subvention.

Merci d'en parler autour de vous.

6. Questions diverses

○ la FUB propose des écarteurs de danger à la vente : possibilité d'en acheter pour vente à prix coûtant aux adhérents (4 €) et prix légèrement supérieur aux non-adhérents

○ États Généraux du vélo en Bourgogne à Chalon-sur-Saône, le jeudi 17 septembre : présence d'Annie et de François

○ l'adhésion à la Fédération des Auberges de Jeunesse est gratuite si on est adhérent à la FUB, et par conséquent à Dolàvélo

○ nous avons la tristesse de vous annoncer le décès d'un de nos adhérents : Yves Edme, qui donnait volontiers le coup de main lors des manifestations que nous organisons.

Prochaine réunion

mardi 20 octobre 2015 à 20h
3A avenue Aristide Briand, salle 1 (2ème étage)